



Chemin de l'Arve,  
du Léman au Mont-Blanc

## Tronçon n°1 : Gaillard-Arthaz

Longueur	10 Km, 2h30 à pied / 1h à vélo
Difficultés	1 En milieu urbain, on restera attentif aux croisements de voies publiques ouvertes à la circulation. Quelques secteurs de courte longueur mais assez raides nécessitent par ailleurs un bon équipement.

Accès aval	Parking des Cheneviers à l'aval du bois de Vernaz ou parking des Iles à Etrembières
Accès amont	Parking du Pont Neuf à Arthaz – pont Notre dame
Nature du cheminement	Empierré à terreux entre le bois de Vernaz et Annemasse, stabilisé entre l'entrée d'Annemasse jusqu'au casino, chemin de terre et revêtement plus rustique jusqu'au Pont Neuf.
Caractéristiques	Alternance de secteurs à caractère naturel, urbain et agricole. De la frontière Suisse à la Menoge, le cheminement longe la rive droite de l'Arve. Il monte ensuite sur le coteau pour redescendre sur le pont Neuf à Arthaz.
Balisage	Tronçon balisé

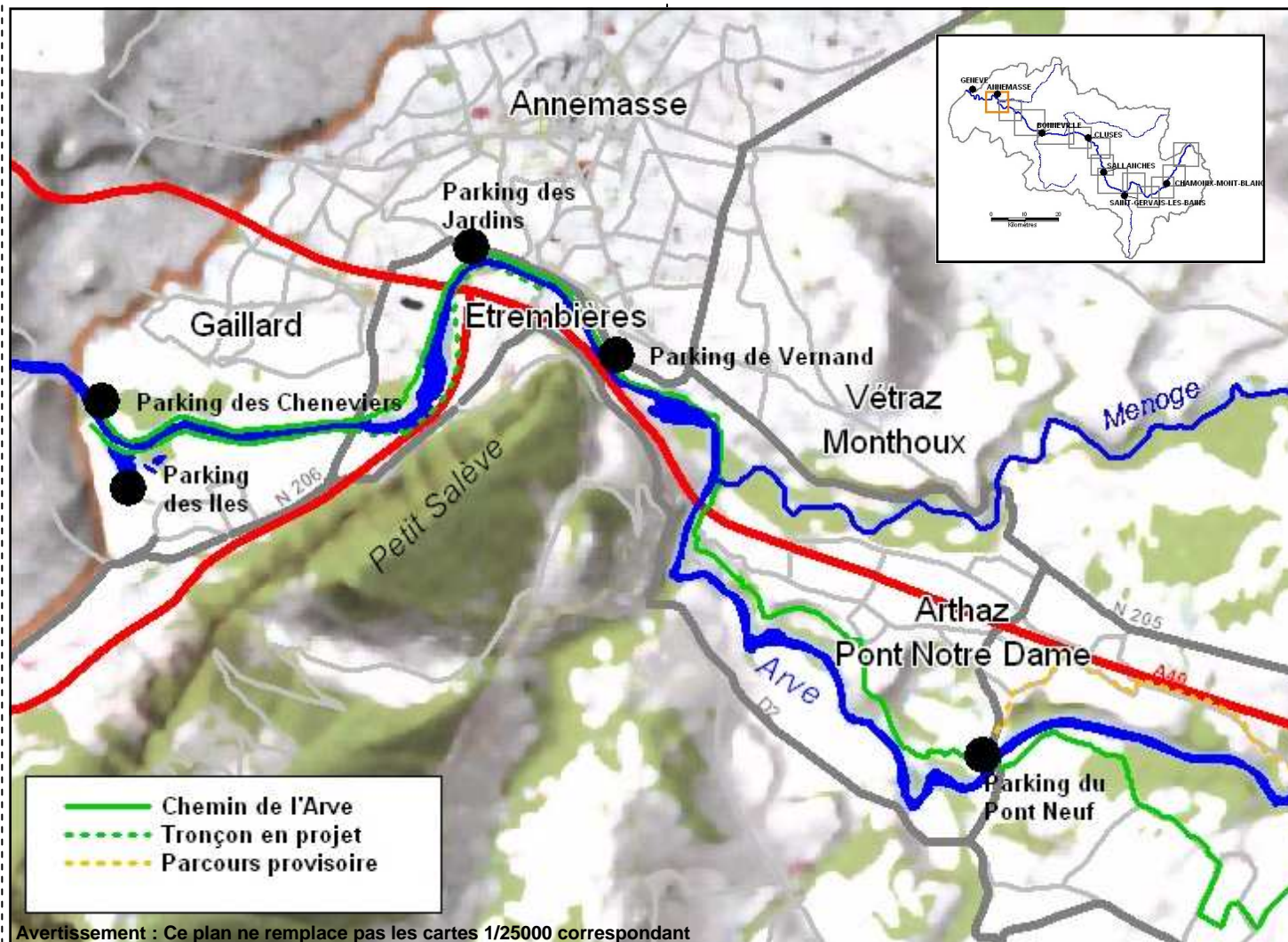
### Chemin principal :

- 3,7 Km Remonter la rive droite de l'Arve depuis le bois de Vernaz jusqu'à la rue des Jardins, à l'entrée d'Annemasse.
- 2,6 Km Continuer à longer la rive droite en dépassant le casino, la rue de Vernand et entrer dans le secteur boisé de Creuse jusqu'à la confluence de la Menoge (passerelle).
- 570 m Une forte montée qui passe sous l'autoroute permet de rejoindre la route d'accès au barrage hydroélectrique d'Arthaz (point côté 448 m sur la carte IGN).
- 2 Km Après avoir traversé la route, emprunter un chemin situé à flanc de coteau et rejoindre le hameau de Truaz. Dans le hameau, poursuivre vers le sud en sommet de coteau vers les tennis au lieu-dit Coudry
- 1.15 Km Descente raide jusqu'à l'Etang, puis reprise de la voirie jusqu'au pont Neuf.

### Variante :

- 2 Km Des étangs des Iles, longer la rive gauche jusqu'au pont de Zone que l'on traverse pour rejoindre le cheminement rive droite.

SM3A—Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Abords,  
56 place de l'hôtel de ville, 74130 Bonneville,  
Tél. : 04 50 25 60 14 , Fax : 04 50 25 67 30, courriel : riviere-arve@sm3a.org



**Avertissement : Ce plan ne remplace pas les cartes 1/25000 correspondant**



### La nature aux portes de la ville :

Ce tronçon débute sur la commune de Gaillard au bois de Vernaz, classé en arrêté de protection de biotope avec la zone des Îles située de l'autre côté de l'Arve sur le territoire d'Etrembières, en raison de la présence de plusieurs étangs fréquentés par un nombre d'espèces d'oiseau important dont certaines très rares à l'échelle départementale voire nationale ! Le promeneur ou le VTTiste restera donc bien sur le cheminement pour ne pas provoquer dérangement et nuisances pour ces animaux.

Un parcours de découverte à travers le bois de Vernaz vous permettra de découvrir



les principales espèces d'oiseaux inventoriés sur ce secteur ainsi que le castor, espèce introduite sur l'Arve dont les traces sur la végétation ligneuse des berges sont bien visibles.

Ce parcours offre par ailleurs de magnifiques vues sur le petit Salève et des perspectives fabuleuses sur le massif des Bornes, le Haut Giffre et, au loin, émergeant au-dessus des plus hauts sommets, le Massif du Mont-Blanc.